

L'ARGUMENTATION EN CHANTIER...

Michel CHAROLLES

Le projet d'un numéro de **Pratiques** sur l'argumentation remonte à plusieurs années. Le travail préparatoire a commencé en juillet 1978 par la rédaction d'un texte exposant certains éléments de réflexion empruntés à la littérature sur le sujet et dégageant quelques pistes pour l'observation et l'analyse des pratiques argumentatives en situation scolaire.

Ce texte a circulé dans le collectif où il a été discuté à plusieurs reprises. Nous l'avons également soumis à ceux qui nous avaient proposé leur collaboration, à ceux que nous avons sollicités pour des articles et à tous ceux qui ont bien voulu nous aider. Étant donné les conditions dans lesquelles nous travaillons, ces échanges n'ont pas pu être aussi réguliers et approfondis que nous l'aurions souhaité. Néanmoins, il en a résulté un infléchissement assez considérable du projet initial dans le sens disons d'une plus grande attention aux paramètres situationnels (de nature psychologique, psycho-sociologique...) propres aux pratiques scolaires.

Ces axes mieux cernés, nous avons également diffusé au sein du collectif et au fur et à mesure qu'ils nous parvenaient, les différents articles que nous avons sollicités. La plupart des contributions ont ainsi pu être discutées et éventuellement remaniées avec les auteurs en tenant compte des observations de chacun et des exigences découlant de la spécificité du terrain où entend se situer la revue.

Ce type de fonctionnement — qu'il méritait, nous semble-t-il, de faire savoir — illustre, de façon certes encore imparfaite, l'idée d'un mode plus **collectif** d'élaboration et de diffusion des produits du travail intellectuel qui fait aussi partie du projet de la revue, comme le décrit l'éditorial du numéro 21.

Si la préparation de ce numéro **Argumenter** a été plus longue et plus difficile que nous l'avions pensé, cela tient certes à ce mode de fonctionnement, mais aussi à la nouveauté et à l'extension du thème abordé. Nouveauté d'abord, car en définitive très peu d'études ont été consacrées à **l'argumentation en situation scolaire**. Certes, la « littérature générale » sur l'argumentation est abondante (les notes bibliographiques à la fin de chacun des articles en témoignent) et pour certains titres, déjà relativement ancienne (cf. par exemple le classique « **Traité de l'argumentation** » de C. Perelman et Olbrechts-Tyteca, dont la première édition date de 1958 PUF). Mais en ce qui concerne les travaux plus spécialement orientés vers l'étude des pratiques argumentatives en situation scolaire, la seule brochure touchant à la question (si l'on excepte la très intéressante publication du BELC « Apprendre à argumenter » de H. Portine, 1978, dont une bonne partie touche aux questions de didactique des langues) remonte à 1973 et porte sur un point finalement très particulier à savoir les relations entre « l'enseignement du français et l'enseignement des mathématiques » dans le second cycle du second degré (INRDP. **Recherches pédagogiques n° 56**). Cette brochure donne un compte rendu des recherches qui ont été conduites à l'INRDP de 1970 à 1973 par une équipe animée par O. Ducrot et qui s'est surtout préoccupée « d'expériences d'analyse logique des textes ». Pour intéressant qu'il demeure, ce travail met en œuvre des outils d'analyse renvoyant à une conception du discours et singulièrement du texte littéraire que les développements récents de la linguistique amènent à revoir. En effet, l'essor tout à fait contemporain des recherches sur les structures textuelles, sur les actes de langage, sur la réception et l'interprétation, sur l'oral permet d'envisager d'une façon nouvelle les faits d'argumentation. Les contributions ci-après portent la trace de cette évolution et puisent l'essentiel de leurs sources dans cette production en plein développement. Outre la difficulté où nous nous sommes donc trouvés d'intégrer, tant bien que mal cet acquis, la nécessité de prendre en compte les traits spécifiques aux pratiques scolaires de l'argumentation nous a conduit à ouvrir encore un peu plus notre champ d'attaque. Ouvertures inévitables :

— du côté de la psycho-sociologie, car l'argumentation est aussi très souvent, à l'école, l'occasion pour les uns ou les autres de **se placer**, de **s'affirmer**, de **s'imposer**, bref, de construire en tant que sujet social,

— du côté de la psychologie cognitive et génétique, car il n'est pas possible non plus d'ignorer qu'en situation scolaire on travaille avec des sujets dont les capacités de compréhension, d'interprétation, de raisonnement, sont en cours de constitution,

— du côté de la didactique, car il n'est pas de doute égale-

ment que le maître qui **démontre, prouve, explique...** produit aussi de l'argumentation en vue de **convaincre et persuader** son auditoire.

Tout cela pour, au bout du compte, souligner l'**aspect heureusement en chantier du travail**. Travail qui s'imposait dans le prolongement de celui effectué dans les numéros précédents de **Pratiques sur le récit, sur écrire en classe, sur l'oral...** Travail qui s'imposait aussi dans la mesure où l'on ne peut défendre l'idée d'une pédagogie du projet, du contrat, de l'autonomie, de la négociation sans se donner les moyens :

— d'appréhender ce qui se passe lorsque l'on crée des situations où les élèves devront justement discuter, s'affronter, argumenter... pour décider,

— d'intervenir avec des outils adéquats pour aider les élèves à affronter ce genre de tâche.

Travail à suivre enfin puisqu'aussi bien il n'a pas été possible de faire tenir dans ce volume tous les articles dont nous disposions. Ils constituent la matière du numéro 30 de la revue : **Les discours argumentés.**